

Parkin David & Headley Stephen (éd.),
Islamic Prayer Across the Indian Ocean. Inside and Outside the Mosque

Richmond Surrey, Curzon Press, 2000. 256 p.

Deuxième pilier de l'islam, la prière (*ṣalāt*) est essentielle car elle est le vecteur qui permet d'exprimer la profession de foi (*šahāda*). Cinq fois par jour, le musulman suspend son activité pour prier Dieu et une fois par semaine, le vendredi, il le prie collectivement dans la mosquée. Pourtant, bien que fondamentale dans la pratique religieuse musulmane, la prière a suscité peu d'études en sciences sociales, à la différence d'autres dimensions de la pratique religieuse que sont le jeûne de ramadan ou le pèlerinage à La Mecque.

On peut certainement y trouver une explication, comme le souligne R. Bowen dans le texte qu'il a livré pour ce collectif sur la prière musulmane (chap. 2), dans le fait que la *ṣalāt* en tant que pratique rituelle ne communique pas de proposition ou de symbole et ne se prête que difficilement à une tentative épistémologique. Les conditions pour qu'un acte soit considéré comme une prière recevable en islam sont claires pour chaque musulman. Il n'existe qu'une seule manière de conduire correctement la prière et ce, tout simplement parce qu'elle est reproduction d'un acte divin – ou plus exactement d'un acte accompli par le Prophète inspiré par Dieu.

D'une manière plus générale, depuis l'échec de Marcel Mauss à poser les bases d'une anthropologie de la prière comme il l'avait fait si brillamment pour le sacrifice, les sciences sociales ont peu réfléchi sur cet objet et en tout cas n'ont pas proposé de le sortir du statut rituel à travers lequel Mauss l'avait exclusivement appréhendé. Le renouveau d'un intérêt pour la prière est à porter au crédit de l'un des directeurs de cet ouvrage collectif, Stephen Headley, qui a coordonné, il y a une dizaine d'années, un numéro spécial de la revue *L'Homme* pour un projet d'anthropologie comparative de la prière ⁽¹⁾. Il s'agissait de sortir l'acte de prier de sa gangue rituelle pour partir du contexte et de la valeur illocutoire des énoncés qu'elle met en œuvre. En somme, l'anthropologie de la prière devait se construire par l'interprétation des messages envoyés aux Dieux en fonction du contexte d'énonciation et de l'espace de croyance. Soit questionner l'objet en se demandant si les normes qui gouvernent le dialogue entre humains s'appliquent aux discours que ceux-ci adressent aux Dieux.

La manière d'aborder l'anthropologie de la prière dans *Islamic Prayer Across the Indian Ocean* est à la fois plus restreinte et beaucoup plus ambitieuse. Elle est plus restreinte puisque d'une comparaison sur le statut de la prière entre différentes traditions religieuses, le champ d'investigation ne porte plus que sur la prière dans le monde musulman périphérique (Asie du Sud-Est et côte orientale de l'Afrique pour l'essentiel des communications). Pourtant,

et c'est tout l'intérêt de l'ouvrage, elle est extrêmement ambitieuse puisqu'elle sort du cadre étroit de la prière comme modalité de communication entre humains et divinités pour être questionnée sociologiquement à différents niveaux : la prière n'est plus l'*objet* d'une anthropologie, mais une entrée qui permet de questionner de manière cohérente l'organisation et les représentations sociales de sociétés qui, parce que la prière musulmane est clairement codée, doivent logiquement prier de la même manière.

L'approche de la prière comme rituel et comme modalité de communication n'est certes pas absente de ce volume. J. Bowen (chap. 2) et A. Beatty (chap. 3) s'inscrivent bien dans la perspective d'analyse de la prière comme rituel, mais à condition de déplacer l'analyse des aspects symboliques et communicationnels du rituel vers l'analyse de ses fonctions pragmatiques, soit sur ce que les gens disent en faisant des choses. À partir d'un matériel indonésien pour le premier et javanais pour le second, ces textes invitent à réfléchir sur la fonction performative de la prière et notamment son utilisation dans la construction de styles religieux différents. La double question qui est traitée par ces auteurs, c'est celle de l'unité rituelle dans la religion et de l'intention dans l'accomplissement de la prière. Cette question de l'orthopraxie est en effet un problème essentiel dans un monde où la communauté (*umma*) est censée se refléter dans l'accomplissement de ce rite oral. Dans cette perspective, c'est toute la tension entre le sens de la prière des « orthodoxes » et la prière des « mystiques » qui est l'objet de l'investigation. Deux musulmans peuvent ainsi prier côté-à-côte dans la mosquée et de la même manière, mais selon l'intention investie dans l'acte, ce sont deux manières d'être dans la religion qui s'expriment. Cependant, l'un et l'autre se retrouvent sur la croyance en l'efficacité inhérente de cette parole rituelle qui lui confère un statut différent de la parole quotidienne : il n'y a pas de place pour le mensonge, dans la prière, la parole et l'acte sont en harmonie et c'est là ce qui sanctionne sa rupture avec la parole dans un contexte de communication entre humains.

La réflexion sur le statut discursif de la prière est abordée par plusieurs des communications de ce volume. D. Parkin propose ainsi, dans le texte introductif, d'aborder l'objet prière en fonction du type de processus discursif et communicationnel que l'on peut y lire, soit réciproque ou non-réciproque, induit ou réflexif. Et de proposer de concevoir la prière, selon cette classification, comme sacrifice ou don / contre-don, car il n'y a pas une seule forme de prière en Islam. Sur ce point, l'approche comparative à l'intérieur d'une même religion, l'islam, révèle toute sa pertinence en ce qu'elle autorise une approche terminologique fine des différentes modalités de prière (prière-credo, prière-invocation, prière-récitation...) en fonction des différentes sociétés étudiées. La réflexion sur le statut de la parole,

⁽¹⁾ *L'Homme*, 132, oct-déc. 1994, XXXIV (4).

même articulée dans l'analyse aux différents registres de parole dans la société, ne doit pas faire oublier, comme le souligne M. Lambeck (chap. 4), que dans l'islam la parole religieuse est d'abord performance du texte. Le Coran est récitation. Dès lors c'est un champ d'investigation qui s'ouvre à l'étude de la prière, à savoir l'attention aux aspects techniques de la force d'élocution ou qualité esthétique de la performance impliquant également la dimension corporelle, où l'on sera sensible à l'intonation artificielle d'un langage saturé de codes (Headley, chap. 9). L'usage même de cette parole renseigne en retour sur les statuts sociaux. D. Parkin (chap. 7) observe justement que, dans la mise en œuvre de la prière à Zanzibar, l'imam récite, les croyants répondent, que les prières de midi et de l'après-midi doivent être des prières silencieuses et que les femmes doivent toujours demeurer silencieuses. Attentif à la construction de la piété d'un shaykh, à Zanzibar également, A. Purpura (chap. 6) confirme dans son analyse la différence dans l'efficacité attribuée à la prière selon le statut de celui qui la prononce.

On touche ici à l'une des interrogations majeures qui traversent l'ouvrage : comment le monde à l'extérieur de la mosquée se réfracte-t-il à l'intérieur de la mosquée ? En somme, cette étude comparative sur la prière est l'occasion de proposer une réflexion plus profonde sur l'homogénéité de l'islam et la manière dont il s'est localisé dans les sociétés profondément différentes qui bordent l'océan Indien. L'argument qui justifie l'ensemble de ce projet comparatif est exprimé le plus clairement sous la plume de M. Lambeck (chap. 4) qui affirme que la prière est précisément le moyen par lequel l'islam s'est localisé. À travers elle, les textes globaux se sont réalisés dans des actes locaux, parce qu'ils ont été liés à un calendrier local (hebdomadaire, annuel, mais également selon le cycle de vie des individus), parce qu'ils ont été le moyen de lier ontologie et cosmologie (exemple indonésien). Ainsi, à Mayotte, chaque récitation du texte est une composante intégrale de ce qui signifie être parent, être voisin ou simplement être membre de la communauté. Dans le débat sur la réception de l'islam, ces textes invitent donc à réfléchir, non sur la conversion, mais sur la réception sociale d'un ordre nouveau et, ainsi, ils invitent à s'attacher beaucoup plus aux pratiques extérieures – la prière est un axe essentiel – qu'à l'expérience individuelle de l'individu « converti ».

Au-delà, et autour d'un aller-retour heuristique constant entre l'intérieur et l'extérieur de la mosquée, c'est aussi ce que la prière permet de comprendre des dimensions politiques qui est interrogé sur l'ensemble des études de cas que propose le volume. S. Headley le résume dans la conclusion (chap. 9) : l'hétérogénéité sociale de ceux qui entrent dans le mosquée est un potentiel de tension immense, c'est pourquoi les dirigeants politiques sont entrés dans les mosquées pour les contrôler. Il fait écho en cela au texte de D. Parkin qui souligne combien l'usage du corps dans la prière peut être un marqueur politique, combien la prière est centrale comme acte politique. C'est ce qui

explique l'attention portée par les auteurs aux modalités spatiales dans la réalisation de la prière, à la hiérarchie entre la mosquée du vendredi et les autres, au fait de prier à l'intérieur ou à l'extérieur de la mosquée pour comprendre le rapport à la prière des orthodoxes et des mystiques. On peut noter aussi l'exemple passionnant rapporté par F. Topan (chap. 5) de la décision des Swahilis à l'encontre des Arabes au Kenya de rompre l'alternance traditionnelle du prêche dans leurs mosquées respectives comme mesure de rétorsion après qu'ils ont été évincés d'un vote, mettant ainsi en jeu l'unité locale de la communauté musulmane. L'entreprise devient passionnante lorsque les textes s'efforcent de montrer pourquoi la prière hors de la mosquée est perçue comme une menace, à l'échelle de la communauté, certes, dont elle remet en cause l'unité et l'orthopraxie, mais aussi lorsqu'elle prend des formes spontanées et établit une transcendance qui peut s'avérer politiquement subversive car elle permet d'exprimer un désir de changement.

Islamic Prayer est un ouvrage riche dont le caractère collectif n'enlève rien à la cohérence tant les textes discutent entre eux et se complètent pour rendre la complexité de l'objet. On aura compris enfin que ces études dépassent le cadre strict d'une anthropologie de la prière pour répondre d'une manière originale et à chaque fois foisonnante aux questions que se posent les spécialistes de l'Islam.

Isabelle Rivoal